

LA COMMUNICATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
de l'Association Ethique et Investissement

Décembre 2025 N° 67

Comité Éthique du Fonds Nouvelle Stratégie 50 (NS50) du 20/05/2025
Secteur : Luxe

Les membres d'Éthique et Investissement ont participé, le 20/05/2025, au comité éthique chez Meeschaert-Mandarine Gestion pour analyser des émetteurs classés dans le secteur du Luxe.

Les entreprises de ce secteur se distinguent par une influence culturelle et médiatique considérable, voire démesurée, des marges financières élevées qui interrogent l'investisseur éthique : à qui profitent-elles, tout au long de la chaîne de valeur, est-ce que les savoir-faire sont rémunérés au juste prix -ou bien sont-elles gaspillées en publicité dispendieuse, voire, manipulatrice ? Parmi ses atouts, reconnaissons **une transition écologique d'une certaine façon amorcée**, dès lors que les marques sont restées ancrées dans un modèle fondé, historiquement sur la qualité et la durabilité des produits plutôt que sur le volume, le "vite fait" ou l'usage de matériaux peu qualitatifs. Du moins, telles étaient initialement les valeurs attachées au Luxe.

Ce positionnement originel implique des modes de confection innovants, par exemple, en matière d'éco-conception aujourd'hui, pour de nouveaux **produits qui durent dans le temps, robustes et réparables voire récupérables** (pour une seconde vie ou un recyclage matière/matériaux) et des **sites de production** performants à l'aune des meilleurs standards écologiques, sociaux et sociétaux (vis à vis des riverains notamment), **donnant là aussi « le la »**. Y compris leur distribution internationale, à décarboner. En outre, le luxe est bien placé pour **structurer une chaîne de valeur plus équitable**, afin que chaque acteur — de la production des matières premières aux vendeurs finaux — puisse **vivre décemment** de son travail, ce qui *in fine* est aussi dans son intérêt du fait des incidences réputationnelles associées.

Le **maintien de savoir-faire artisanaux ancrés sur les territoires** constitue un enjeu clé : en valorisant ces métiers spécialisés, le luxe se doit de contribuer à **préserver un patrimoine culturel**, créer de l'emploi qualifié et donc, de **différencier astucieusement son modèle économique** par rapport, notamment, à la mode éphémère, au « retail ». Reste que l'analyse ESG de ces entreprises inclut des enjeux liés : à la diversité des matières utilisées (dont certaines comme le coton ou le cachemire recèlent potentiellement des **risques en matière de droits humains**); aux conditions de production, notamment écologiques sur site, avec des volumes en principe plus faibles que dans le prêt-à-porter. Du fait de son influence, ce que sa communication véhicule appelle aussi une attention toute particulière.

Tableau des décisions

Entreprises	Décisions	Entreprises	Décisions
Brunello Cucinelli	Intégrer	LVMH	Ne pas intégrer
Burberry	Intégrer	Moncler	Ne pas intégrer
Hermes	Conserver	Prada	Ne pas intégrer
Kering	Ne pas intégrer	Richemont	Conserver

Relevé des décisions

Nous avons conservé :

HERMES : Groupe contrôlé par la famille donc, CA non indépendant (au sens canonique). Cependant, un comité spécialisé RSE est en place, et les dirigeants ont une rémunération liée aux émissions Scope 1 et 2 .Sur le climat, à partir de 2025, Hermès aura des objectifs [SBTi](#) en valeur absolue et non en %, signe d'une certaine maturité. *Turn-over* faible et une prime générale distribuée. Très peu controversé.

Association Ethique & Investissement : 27 Rue de Maubeuge 75009 Paris

Président : Jérôme Courcier - Trésorier : Bernard Viallatoux

Info@ethinvest.asso.fr - [Site internet](#)

RICHEMONT : Conseil majoritairement indépendant mais gouvernance contrôlée par la famille historique. Rémunérations des dirigeants liées aux émissions. Concernant le climat, les émissions des scopes 1 et 2 ont baissé très fortement depuis 2019. Une amélioration de la précision des données est en cours. Le code de conduite concernant les fournisseurs couvre 79 % des achats et 96 % des fournisseurs de niveau 1 ont été audités.

Nous avons intégré :

BRUNELLO CUCINELLI : Le Conseil n'est pas majoritairement indépendant, le groupe est dirigé par le fondateur éponyme ; les rémunérations ont une part indexée ESG. Ses objectifs environnementaux sont validés SBTi 1°5, mais le chemin pour les atteindre n'est pas publié et semble difficile vu sa dépendance aux matières nobles et aux ateliers externes. Pas d'objectifs annoncés pour l'eau et les déchets. Politique sociale positive, mais peu d'indicateurs de suivi, à y regarder de près ! Toutefois, nous avons noté un point très intéressant et rare, à saluer : la société maintient la totalité de ses approvisionnements en Italie, où elle est implantée et elle publie en détail les matières premières de sa chaîne de valeur. Parmi les éléments relevés : une politique de la gestion de l'eau de bon augure, des progrès réalisés sur le recyclage, très peu d'accident du travail. Un fort engagement philanthropique à la clé.

BURBERRY : Conseil très majoritairement indépendant. Séparation des fonctions de Président et de DG. Rémunérations variables liées aux indicateurs ESG. Objectifs climat ambitieux validés SBTi 1.5°, avec une action très forte sur le scope 3. Au plan social, le taux d'engagement s'élève à 74 % mais nous manquons d'informations sur plusieurs sujets, comme l'absentéisme, le turn-over ou la formation. Des programmes ont été développés pour le bien-être des employés chez les fournisseurs, ainsi que pour le soutien des communautés locales. A encourager donc, mais sous réserve que les résultats en matière de traçabilité attendus soient à la hauteur des promesses.

Nous n'avons pas intégré :

KERING : Le conseil est en majorité indépendant, mais pas son Président qui est aussi DG. Les salaires des dirigeants intègrent les résultats ESG. Est en avance sur ses objectifs SBTi concernant le climat, et pionnière dans l'initiative [SBTN](#), en particulier pour l'eau et la biodiversité. Circularité et réduction des emballages à saluer. De même, en matière sociale, pour s'être doté d'un comité d'entreprise européen et la signature d'accords sociaux s'appliquant dans 11 pays membres. Malheureusement : de trop nombreuses controverses sociales, environnementales et de concurrence et surtout, des poursuites fiscales en France et en Italie. Rédhibitoires.

LVMH : Conseil indépendant à 50% au sens de l'Afep-Medef, mais des fonctions de Président du CA et de PDG non dissociées. Reconnaissance des critères ESG et de la rémunération à la clé non détaillée, donc opaque. *Turn over* important, avec un indice de confiance qui détonne par rapport à l'engagement et la fierté mesurés chez les salariés. Défi climat : pas de données sur l'évolution des émissions absolues de Scope 3 sur les cinq dernières années fournies d'où, l'objectif de réduction ambitieux par rapport à 2019 annoncé sera difficile à prouver. Un positionnement de « leader » mis à mal par une pluie de controverses : Samaritaine (gabegie ?), Vuitton (artisanal ?), sans compter les problèmes chez les sous-traitants corrigés une fois le scandale éclaté. Quid de l'anticipation et du contrôle ex-ante ?

MONCLER : Le conseil est majoritairement composé d'administrateurs indépendants mais son Président ne l'est pas. Rémunérations indexées sur des critères ESG. Enjeux sociaux plutôt bien gérés. Coté climat, émissions plutôt basses, globalement mais les objectifs par pièce vendue ne sont pas exemplaires. De même, la gestion de l'eau : pas d'objectif, ni sur la qualité ni sur la quantité. Or, c'est un sujet notoirement sensible dans cette activité.

PRADA : Le conseil n'est pas majoritairement indépendant ; les fonctions de président et de DG sont séparées. Les rémunérations ont une part indexée ESG. Objectifs validés SBTi pour les scope 1, 2 et 3 et est en avance sur eux. Un bon point concernant l'impact climat, mais pas sur l'eau, or elle opère très majoritairement en zone de stress hydrique. En matière sociale, manque d'informations et d'objectifs, grande disparité géographique, un taux de fréquence élevé d'accidents. Soupçons de recours à des employeurs de travail forcé (ouïghour), soit, une controverse de niveau 2. Au final, des signes positifs insuffisants.